

## DT Informaticien

Critères de promotion

### Évaluation des modules

- Un module est réussi si la somme des notes des différentes compétences est supérieure ou égale à 30 points.
- Un module fondamental ne peut pas être compensé et doit donc être réussi.
- Un module en-dessous de 20 points ne peut pas être compensé.

### Tableau récapitulatif sur la formation

Année	Modules obligatoires	Avancement	Type de modules	Taux	Modules à réussir	Modules «compensables»
4 <sup>e</sup>	20	Progression	EP + EG	90%	16 / 20	4 / 20
	12		EP		9 / 12	3 / 12
3 <sup>e</sup>	20	Bilan intermédiaire	EP + EG		36 / 40	4 / 40
	12		EP		21 / 24	3 / 24
2 <sup>e</sup>	16	Progression	EP + EG	90%	12 / 16	4 / 16
	8		EP		6 / 8	2 / 8
1 <sup>ère</sup>	20	Bilan final	EP + EG		32 / 36	4 / 36
	12		EP		18 / 20	2 / 20

→ Pour le calcul des taux, ni les stages ni le projet intégré ne sont pris en considération.

L'enseignement professionnel (EP) comprend, le cas échéant, l'enseignement général spécifique.

### Critères relatifs au bilan intermédiaire (fin 3<sup>e</sup>)

**Les quatre conditions suivantes doivent être remplies pour réussir le bilan intermédiaire :**

1. L'élève a au moins réussi 90% de tous les modules obligatoires (EG + EP)
2. L'élève a au moins réussi 90% des modules obligatoires de l'enseignement professionnel
3. Tout module obligatoire a été évalué à au moins 20 points
4. L'élève a réussi tous les modules fondamentaux

Le résultat du module de stage n'est pas pris en considération.

**En cas de réussite du bilan intermédiaire, les modules non réussis ne doivent pas être rattrapés.**

L'élève pourra progresser (sans avoir réussi le bilan intermédiaire) s'il n'a pas réussi un seul module fondamental au programme du dernier semestre ou bien un seul module obligatoire évalué à moins de 20 points au programme du dernier semestre. Ce module doit obligatoirement être rattrapé !

## Critères relatifs au bilan final (fin 1<sup>ère</sup>)

**Les quatre conditions suivantes doivent être remplies pour réussir le bilan final :**

1. L'élève a au moins réussi 90% de tous les modules obligatoires (EG + EP)
2. L'élève a au moins réussi 90% des modules obligatoires de l'enseignement professionnel
3. Tout module obligatoire non réussi a été évalué à au moins 20 points
4. L'élève a réussi tous les modules fondamentaux **à l'exception d'un seul module de stage**

La réussite du bilan final donne accès au projet intégré final.

## Critères relatifs à la progression (fin 4<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>)

**Les trois conditions suivantes doivent être remplies pour progresser à l'année suivante :**

1. L'élève a au moins réussi 90% de tous les modules obligatoires (EG + EP)
2. L'élève a au moins réussi 90% des modules obligatoires de l'enseignement professionnel
3. L'élève a réussi tous les modules fondamentaux

L'élève pourra progresser s'il n'a pas réussi un seul module fondamental au programme du dernier semestre.

## Obtention du diplôme

Le DT est délivré lorsque le projet intégré final est réussi ainsi que, le cas échéant, tous les stages.

## Mention

La mention est calculée sur base des notes des modules évaluées au cours des deux dernières années.

Mention	Moyenne générale
<b>Excellent</b>	≥ 52
<b>Très bien</b>	≥ 48
<b>Bien</b>	≥ 40
<b>Assez bien</b>	≥ 36